

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 06 décembre 2016, à 20h01, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 1^{er} novembre 2016.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du budget de l'année 2017 et du Programme triennal d'immobilisations a été affichée le 10 novembre 2016 et publié dans le journal municipal, édition de novembre 2016, qui est livré à toutes les adresses du territoire, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Sylvain Michon
Rosaire Phaneuf
Martin Bazinet

Est absent :

Monsieur le conseiller : Pierre-Luc Leblanc

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 261-12-16**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Adoption du budget 2017 et du Programme triennal d'immobilisations pour 2017-2018-2019
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions concernant le Budget 2017 et le PTI est mise à la disponibilité de l'assistance.

**4- ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR
2017-2018-2019
RÉSOLUTION NUMÉRO 262-12-16**

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2017;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2017, 2018 et 2019;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le Budget déposé pour l'exercice financier 2017, présentant des revenus et des dépenses de 3 908 354\$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, et qui sont répartis comme suit :

REVENUS

Taxes	3 007 074 \$
Paiements tenant lieu des taxes	13 600 \$
Services rendus	83 830 \$
Imposition de droits	67 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	7 100 \$
Autres revenus	500 \$
Transferts	<u>317 250 \$</u>

Sous-total des revenus **3 501 354 \$**

Financ – Appropriation du Surplus – vidange étangs	<u>50 000 \$</u>
Financ – Appropriation du Surplus – rang des Petits Étangs	<u>357 000 \$</u>

TOTAL DES REVENUS **3 908 354 \$**

DEPENSE

Administration générale	585 247 \$
Sécurité publique	622 090 \$
Transport	499 351 \$
Hygiène du milieu	678 557 \$
Aménagement et urbanisme	60 700 \$
Loisirs et culture	285 465 \$
Frais de financement	81 800 \$
Remboursement d'emprunt	<u>363 400 \$</u>

Sous total des dépenses **3 176 610 \$**

Investissements – Terrain rue Mathieu	275 000 \$
Investissements – Réfection des infrastructures	251 744 \$
Investissements – Prolong. Réseau d'égouts – Route 137	5 000 \$
Investissements – Terrains rue Principale	175 000 \$
Investissements – Gymnase/Centre communautaire	25 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES **3 908 354 \$**

D'approuver le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019, qui présente les données suivantes en fonction des orientations générales du Conseil:

ANNÉE 2017

Terrain rue Mathieu	275 000 \$
Terrains rue Principale	175 000 \$
Remplacement de l'aqueduc sur une partie du Grand Rang	250 000 \$
Équipements gymnase/Centre communautaire	25 000 \$

ANNÉE 2018

Agrandissement du site de traitement des eaux usées	400 000 \$
Prolong. du réseau d'égouts – Partie de la Route 137, des Érables et Charles A Gauttier	250 000 \$

ANNÉE 2019

Relocalisation du bureau municipal	200 000 \$
------------------------------------	------------

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions concernant le budget est mise à la disponibilité de l'assistance.

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 263-12-16**

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h03.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière